



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le 6 février 2019

Bras-Panon signe son Contrat Local de Santé

Ce 6 février 2019 l'ARS Océan Indien, la Préfecture de la Réunion et la Ville de Bras-Panon ont signé un Contrat Local de Santé (CLS) pour mieux répondre aux besoins de santé de la population panonnaise. Etabli pour la période 2019-2023, ce dispositif permettra de donner un nouvel élan à la politique locale de santé menée sur ce territoire.

— **Le CLS : un outil de réduction des inégalités territoriales et sociales de santé**

La mise en place de contrats locaux de santé (CLS) constitue un axe fort de l'ARS Océan Indien. Le CLS participe à la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé dans les domaines de la promotion de la santé, la prévention, les soins et l'accompagnement médico-social. Il vise à favoriser l'égalité d'accès au système de santé pour les populations qui en sont les plus éloignées, en mobilisant les acteurs du territoire autour d'un programme d'actions partagé.

Elaboré par l'Observatoire Régional de la Santé (ORS), le diagnostic local de santé partagé a permis d'établir un état des lieux des atouts et faiblesses du territoire de Bras-Panon en matière de santé.

Les besoins identifiés sont :

- **l'amélioration du cadre de vie (lutte contre les maladies vectorielles)**
- **le Développement de comportements favorables en matière de nutrition, santé sexuelle et addictions.**

Du fait de leur vulnérabilité, trois populations spécifiques ont été mises évidence :

- les personnes âgées et les personnes handicapées isolées ;
- les personnes en situation de précarité ;
- les enfants et adolescents.

— **Une dynamique partenariale**

Une convention-cadre d'engagement est conclue entre la ville de Bras-Panon, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), l'Agence de Santé Océan Indien et la Préfecture de La Réunion pour la période 2019-2023. Les signataires s'engagent à renforcer leur partenariat et la coordination de leurs actions pour contribuer chacun, et ensemble, à la santé des habitants de Bras Panon.

Au-delà des signataires, de nombreux acteurs et partenaires institutionnels sont mobilisés autour du CLS : services de l'Etat, opérateurs et professionnels de santé, associations communales... A travers son CCAS, la ville de Bras-Panon s'engage ainsi dans une politique de santé à l'écoute des besoins, plus cohérente et mieux dimensionnée pour améliorer l'état de santé de sa population.

— Six axes de travail pour une meilleure santé à Bras Panon

Le CLS de Bras-Panon s'articule autour de six axes stratégiques et objectifs spécifiques arrêtés par la convention-cadre. Pilote de la mise en œuvre de ce dispositif, le CCAS de Bras-Panon proposera le programme d'actions du CLS. A cet effet, les quatre signataires invitent les partenaires et opérateurs en santé du territoire à participer aux ateliers de co-construction qui seront mis en place au cours du 1^{er} semestre 2019.

Les actions s'inscriront selon un plan de travail défini et en cohérence avec le diagnostic local partagé :

- **Axe n°1 : Améliorer la coordination des professionnels du secteur santé / social en développant la connaissance commune des actions existantes**
- **Axe n°2 : Agir pour un cadre de vie sain et agréable en limitant l'impact des risques sanitaires et en luttant contre les maladies vectorielles et les zoonoses**
- **Axe n°3 : Promouvoir une nutrition favorable à la santé en mettant en place des actions visant à :**
 - Promouvoir et faciliter l'accès à une alimentation équilibrée et adaptée (renforcement des connaissances et aptitudes des habitants ; les connaissances et pratiques des professionnels)
 - Promouvoir et faciliter l'accès à la pratique d'une activité physique régulière et adaptée (structuration de l'offre de Sport Santé Bien Etre sur la commune, sensibilisation aux bienfaits d'une activité physique régulière, développement d'une offre d'activité physique adaptée aux personnes âgées et aux personnes atteintes de pathologies chroniques)
- **Axe n°4 : Agir pour la santé des enfants et des adolescents en développant des actions visant à :**
 - Renforcer les compétences psychosociales des enfants
 - Sensibiliser les enfants et de leurs parents à une bonne hygiène de vie
 - Prévenir les conduites addictives (y compris aux écrans) chez les jeunes et améliorer le repérage et l'orientation des jeunes présentant des risques
 - Prévenir et éduquer à la vie affective et sexuelle
 - Valoriser et renforcer le rôle éducatif des parents
- **Axe n°5 : Agir pour la santé des personnes les plus vulnérables du territoire :**
 - Favoriser le « bien-vieillir » des personnes âgées et agir sur la perte d'autonomie
 - Lutter contre l'isolement des personnes handicapées et les personnes en situation de précarité
 - Favoriser l'accès à des structures adaptées et aux services d'aide à la personne
- **Axe n°6 : Améliorer l'accès à l'offre de soins en favorisant l'exercice regroupé des professionnels de santé sur la commune et en facilitant l'accompagnement des personnes à une prise en charge adaptée**

*>> Retrouvez le Diagnostic et le Contrat Local de Santé de la Ville de Bras-Panon
et le Projet de Santé de La Réunion et de Mayotte
sur le site Internet de l'ARS OI :
www.ars.ocean-indien.sante.fr*

Contacts Presse :

ARS OI :

Mme RABOUIN - Tél : 02 69 61 83 25 - Port : 06 39 25 23 30 - Courriel : manon.rabouin@ars.sante.fr

Ville de Bras-Panon :

Mme CADET DAMOUR : 0262 51 76 23 - Port : 0692 67 31 93 – Courriel : mc.damourcadet@braspanon.re